La lettre

de l'UD CGT de l'Ardèche — Publication bi-hebdomadaire — N° 8 – MAI 2025

https://udcgt07.wordpress.com/

Vous trouverez les documents mentionnés en annexe.

Numéro de mars d'Unir & Agir de mars est aussi disponible au format numérique !
https://udcgt07.wordpress.com/publications-2025/

Unir & Agir - Journal de l'UD CGT Ardèche n° 205 juin 2025

LUTTES :
· Edito
· Du nouveau pour le programme EVARS
· Pourquoi il faut la retraite à 60 ans
· La Sécurité Sociale à 80 ans : Histoire et devenir
· Les luttes s'intensifient en Ardèche

VIE SYNDICALE :
· Les congrès de la CGT 07
· Ma facture a pris cher !
· La note juridique d'Unir-Agir
· Conférence régionale à Mably
· 130 ans de la CGT
· Retraités USR : manif du 20 mars
· AG ULSR Annonay
· Souscription USR 07
· USR-CGT 07 : 14ème Congrès
· Mobilisation chez STS Composite

CULTURE :
· Lectures
· Histoire et origines du 1er mai
· Bulletin d'adhésion IHS-CGT

Tous les jours jusqu'à la sortie du numéro papier d'Unir Agir, un article sur les réseaux chaque matin.

Pour visionner le dernier numéro :
https://archive.org/details/unir-agir-n-205-juin-2025
Pour télécharger le dernier numéro :
https://archive.org/.../Unir%20Agir%20N%20205%20-%20juin...
Les anciens numéros :
https://udcgt07.wordpress.com/publications-2025/

Local :

- ➔ Tract UD CGT 07 mobilisation du 5 juin manifestation à Privas, Annonay et Aubenas
- ➔ Motion de l'USR-CGT 07 au sujet de la Palestine adoptée au 14ème congrès du Cheylard
- ➔ Tract mobilisation Unitaire Palestine Aubenas
- ➔ Tract mobilisation Unitaire Palestine Privas

Mobilisations :

Mobilisations de soutien au peuple Palestinien en Ardèche et à proximité :

- **Tous les vendredis : Privas** – 18H – Esplanade Amedé Imbert
- **Tous les samedis : Aubenas** – 11h – Agora

Dates à retenir :

- L'UD CGT 07 organisera pour les **130 ans de la CGT** une fête populaire le 20 septembre à Alba-la-Romaine

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

La lettre

de l'UD CGT de l'Ardèche — Publication bi-hebdomadaire — N° 8 – MAI 2025

https://udcgt07.wordpress.com/

Vous trouverez les documents mentionnés en annexe.

Numéro de mars d'Unir & Agir de mars est aussi disponible au format numérique !
https://udcgt07.wordpress.com/publications-2025/

National :

Tracts et Communiqués de presse de la Confédération :

- Note Confédérale : Samedi 17 mai 2025 Journée internationale de lutte contre les LGBT+phobie
- CP de la CGT - Transposition de la directive européenne pour la transparence salariale : la France doit être à la hauteur
- CP de la CGT – Retraite, égalité femmes/ hommes : qui veut tuer les droits conjugaux et familiaux ?
- CP de la CGT – Bruno Retailleau impose sa vision dogmatique et xénophobe au monde du travail
- Note Eco - Trump relance la guerre commerciale : quelles conséquences pour l'emploi, les droits sociaux, l'industrie et l'environnement ?

International

- CP CES - Face aux pertes d'emplois dans l'industrie, l'UE doit agir plutôt que parler
- CP CES - L'Union européenne va réexaminer son accord d'association avec Israël : une avancée importante qui doit être menée à terme

Rappel des formations syndicales à venir :

- **Participer à la vie de la CGT (mod2)** du 12 au 13 juin à Privas
- **Combattre syndicalement l'extrême-droite** du 2 au 3 juin à Privas
- **Conseiller du salarié prise de mandat** du 3 au 5 septembre à Privas
- **ATMP** 9 et 10 octobre à Privas

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

La lettre

de l'UD CGT de l'Ardèche — Publication bi-hebdomadaire — N° 8 – MAI 2025

https://udcgt07.wordpress.com/

Vous trouverez les documents mentionnés en annexe.

Numéro de mars d'Unir & Agir de mars est aussi disponible au format numérique !
https://udcgt07.wordpress.com/publications-2025/

Les appels et préavis des fédérations sont à envoyer à coord-luttes.actions@cgt.fr
Les lieux et horaires de manifestation sont à recenser sur app.cgt.fr/recensement pour alimenter la carte du 5 juin

- ➔ Le tract dédié modifiable en plusieurs versions ici
- ➔ Le kit de mobilisation ici
- ➔ Bandeaux en cours d'envoi et mise en ligne dans le kit
- ➔ Le 4 pages est disponible pour les UD et FD en impression à la demande
- ➔ Le lien de recensement pour la carte des mobilisations

Campagne retraite 2025

- Conférence retraites 2025 : le décryptage complet https://www.cgt.fr/retraites2025
- Tract « gagnons l'abrogation » https://www.cgt.fr/tractretraites2025
- Tract « Emploi, salaire, retraite : gagnons l'égalité » https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/retraites/tract8mars
- Support de présentation des enjeux de la mobilisation 2025
- Lien vers la présentation en PPT ici.
- Lien vers la présentation en PDF ici.
- Le script du webinaire version courte.
- Tract « gagnons l'abrogation » https://www.cgt.fr/tractretraites2025

Le matériel de campagne a été reçu l'UD il contient :

- Un Contact spécial retraite 4p
- Des affiches A3
- Des affiches A1

Nous contacter pour en récupérer.

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

5 JUIN 2025

EN GREVE ET EN MANIFESTATION POUR NOS RETRAITES, NOS EMPLOIS ET NOS SALAIRES

RETRAITES, SALAIRES, EMPLOI : MÊME COMBAT !

La retraite par répartition c'est solide et solidaire : chaque euro cotisé finance immédiatement les pensions. Des salaires + élevés, c'est + de cotisations pour la sécurité sociale, donc de meilleures retraites, mieux financées.

Augmenter les salaires et gagner l'égalité salariale femmes-hommes, ce n'est pas seulement juste, c'est aussi le moyen fiable et efficace de garantir l'avenir de notre système solidaire par répartition.

Le salaire net c'est pour le mois, le salaire brut ça donne des droits. À l'inverse, les exonérations de cotisations sociales, la pression sur les bas salaires et le recours massif aux primes non cotisées affaiblissent le financement de nos retraites. Les salarié·es payent 2 fois : moins de cotisations, c'est de moins bonnes pensions.

Augmenter les salaires, c'est mieux répartir les richesses. En 2024, les dividendes versés aux actionnaires ont battu des records. Une part de ces profits doit revenir à celles et ceux qui produisent la richesse : les travailleur·ses. C'est pourquoi la CGT exige le maintien des 10 % d'abattement sur les retraites et **l'indexation des pensions** sur les salaires.

Salaires - retraites : ce n'est pas l'un *ou* **l'autre, c'est l'un** *pour* **l'autre.** Augmenter les salaires, sécuriser l'emploi, remettre à plat les exonérations de cotisations : ce sont des moyens pour revenir à une retraite à 62 ans maintenant, puis le retour à 60 ans. Le patronat et le gouvernement refusent d'entendre les propositions CGT pour préserver les profits de quelques-uns. Dans plusieurs entreprises des augmentations de salaires ont été obtenues par la grève. Nous pouvons gagner des mesures de financement et l'abrogation des 64 ans en nous mobilisant !

Le 5 juin, il y a une double utilité à se mobiliser :

=> Dans la rue, pour gagner l'abrogation de la réforme des retraites : **64 ans c'est non !**

=> Dans son entreprise et son service pour revendiquer et gagner des avancées sur les **salaires et les conditions de travail**

Grèves, débrayages : on fait pression pour nos revendications !

GAGNER L'ABROGATION DE LA REFORME

Nous avons été des millions en grève et en manifestation en 2023 contre le recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, imposé par 49-3. Le gouvernement est fragile, **le 5 juin il y aura enfin un vote à l'Assemblée.** Il faut respecter la démocratie : près de 70 % de la population soutien l'abrogation. Aux députés de se prononcer, maintenant.

MAINTENIR L'EMPLOI ET L'AVENIR DE L'INDUSTRIE

Avec la CGT, la mobilisation des salarié·es de la Fonderie de Bretagne a permis de sauver les emplois et l'outil industriel. Mais, 300 plans de suppressions d'emplois sont toujours en cours. Face à l'urgence, la CGT exige **un moratoire pour stopper en urgence les licenciements** et le contrôle des aides publiques versées aux entreprises.

COMBATTRE L'AUSTERITÉ, DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS

Au nom de l'austérité, les hôpitaux ferment, les transports publics saturent, l'école publique est sacrifiée pour financer les aides publiques aux entreprises et les cadeaux fiscaux aux plus fortunés. Le 5 décembre dernier, grâce à la mobilisation des agent·es de la fonction publique, le gouvernement a dû reculer, notamment sur les 3 jours de carence.

Face aux nouvelles attaques contre les agent·es des services publics, la mobilisation se poursuit pour rétablir la prise en charge maladie à 100% et gagner la hausse du point d'indice, la GIPA et la titularisation des emplois précaires.

Toutes les manifestations et rassemblements sont sur carte.cgt.fr ou en flashant ce code :

Ne pas jeter sur la voie publique – Confédération CGT – 5 mai 2025

MANIFESTATION

PRIVAS : 11h - Préfecture
AUBENAS : 14h - Agora
ANNONAY : 12h - barbecue - 14h30 – pl. de la Libération

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

USR CGT Ardèche retraité·es la cgt

Motion pour la Palestine.

À l'occasion du 1er mai les syndicats professionnels palestiniens lançaient un appel aux travailleurs, travailleuses et syndicats du monde entier pour intensifier leur soutien à leur lutte, pour mettre fin au génocide et démanteler le régime d'apartheid colonial d'Israël,
À l'occasion de leur journée mondiale d'action du 15 mai, date du 77ème anniversaire de la Nakba, les syndicats professionnels palestiniens appellent leurs sympathisant·es du monde entier à intensifier la pression en faveur de sanctions immédiates, légales et ciblées à l'encontre d'Israël, y compris un embargo militaire complet.

Les syndiqué·es retraité·es CGT de l'Ardèche, réuni·es ce jour 20 mai 2025 au Cheylard, à l'occasion de leur 14ème congrès départemental :

- entendent ces appels,
- apportent tout leur soutien moral aux syndicats professionnels palestiniens,
- exigent l'arrêt total et immédiat des bombardements et massacres de l'armée israélienne dans la bande de Gaza et le rétablissement tout aussi immédiat de l'accès à l'aide humanitaire, l'ouverture sans délai de négociation pour une paix juste et durable,
- demandent aux élu·es ardéchois·es, au président de la République d'intervenir sans délai dans ce sens.

Motion adoptée à l'unanimité par les congressistes présent·es.
****

À GAZA LE GÉNOCIDE SE DÉROULE SOUS NOS YEUX

EXIGEONS DES SANCTIONS CONTRE ISRAËL POUR QUE CELA CESSE

NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES, AGISSONS !

Le 15 mai 2025 commémore les 77 ans de la Nakba, l'expulsion de 800.000 palestiniens de leurs villes et villages par Israël en 1948. Le même processus se déroule aujourd'hui contre la population de Gaza et de Cisjordanie.

A GAZA, depuis la rupture unilatérale du cessez-le-feu par Israël, la famine est clairement assumée par Israël comme arme de guerre au mépris de toutes les règles du droit international. **Pas un seul camion d'approvisionnement n'est entré à Gaza depuis le 2 mars**. Le bateau Conscience de la Flottille de la Liberté, qui tentait d'apporter des vivres et des médicaments à Gaza, a été attaqué par des drones dans les eaux internationales. Le 27 avril l'ONU annonce l'épuisement complet de ses stocks de nourriture, alors que 3000 camions d'aide alimentaire et médicale sont bloqués à la frontière. L'UNICEF, elle, a rappelé le 5 avril que plus d'un million d'enfants sont privés d'aide vitale depuis plus d'un mois. **La faim, la soif, le manque de médicaments font des ravages. Des milliers d'enfants voient leur développement compromis pour la vie.**

Depuis la reprise des bombardements et des opérations terrestres par Israël le 18 mars, visant toute la population, femmes, enfants, secouristes, journalistes, plus de 2.000 morts se sont ajoutés au 50.000 déjà comptabilisés ; les estimations dépassent les 100.000 morts, ce qui équivaudrait à 3 millions à l'échelle de la France. L'armée israélienne s'empare d'une bonne partie de ce minuscule territoire et morcèle le reste par des corridors militaires, tout en multipliant les ordres de déplacement d'une population déjà épuisée. **C'est un génocide, pointé comme plausible par la Cour Internationale de Justice et confirmé par les plus grandes organisations de défense des droits humains, qui se déroule sous les yeux du monde entier qui laisse faire**. Et maintenant, Israël annonce clairement son plan pour s'emparer de Gaza et regrouper puis expulser ses habitants, avec l'appui direct des États-Unis et la passivité complice des chancelleries occidentales.

EN CISJORDANIE, dont Jérusalem-Est, la population est assiégée, déplacée de force, menacée par les colons et l'armée israélienne.

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI) dénonce la guerre génocidaire menée par l'État israélien contre le peuple palestinien. Ce sont des décennies d'une impunité totale de l'État d'Israël, alors qu'il viole en permanence le droit international, qui nous ont menés à cette situation. Une situation qui concerne plus largement la région, avec les violations répétées par Israël du cessez-le-feu avec le Liban, et les attaques israéliennes contre la Syrie ainsi que l'occupation d'une partie de son territoire. Nous demandons qu'il soit mis fin à cette impunité et que des sanctions soient prises tant que l'État d'Israël ne se conforme pas au droit international.

Le 23 avril, une déclaration commune à l'Allemagne, l'Angleterre et la France, demandant la reprise immédiate de l'aide humanitaire, marque un timide changement de ton envers Israël. Mais, comme la déclaration du président de la République depuis El-Arish le 8 avril, elle reste sans résultats en l'absence de sanctions. **Face à un génocide, il faut des actes, tout de suite !!**

En annonçant une procédure de dissolution contre le collectif Urgence Palestine, le gouvernement français accentue la répression contre la solidarité avec le peuple palestinien. Le Collectif national tient à affirmer son attachement à la liberté d'expression et son opposition à une telle mesure de dissolution.

Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI), 9 mai 2025
www.france-palestine.org/Manifestation-77-ans-de-la-Nakba

➤ **GAZA : APPEL AUX DONS sur le site de l'AFPS : https://www.france-palestine.org/**

RASSEMBLEMENT Agora - AUBENAS
TOUS LES SAMEDIS MATIN à 11h

RASSEMBLEMENT POUR UN CESSEZ LE FEU IMMÉDIAT ET DÉFINITIF À GAZA, À L'APPEL DE : AFPS 07/26, Collectif féministe du 8 mars d'Aubenas, Libre Pensée 07/26, Mouvement de La Paix Aubenas, MRAP 07, UD CGT 07, UL CFDT Aubenas, CNT Interpro 07, Confédération paysanne 07, FNEC FP FO 07, FSU 07, LDC Lutte de Classes Éducation, Union syndicale solidaires 07/26, ENSEMBLE ! 07, LFI Sud 07, NPA 07/26, PCF 07, Parti de Gauche 07, Parti des Travailleurs 07/26, Partit occitan 07, POI 07, PS 07

Ne pas jeter sur la voie publique *Collectif Solidarité Palestine de l'Ardèche méridionale* *colsolpal07sud@gmail.com* *I.P.N.S.*

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

FAIM DE JUSTICE EN PALESTINE

Le respect des droits de l'Homme et du droit international garantit la paix du monde

Gaza: l'aide humanitaire doit passer maintenant !

Avoir laissé affamer un peuple à mort est un crime qui nous poursuivra tous.

**« Gouvernement français, votre responsabilité est engagée.
Vous pouvez obtenir d'Israël l'ouverture des points de passage afin que l'aide soit distribuée par des organisations internationales, selon les normes du droit international. C'est ce que nous attendons de vous... »**

Le gouvernement français dispose de tous les moyens économiques, commerciaux, militaires, diplomatiques pour forcer par des sanctions un État qui viole ouvertement le droit, sous toutes ses formes à se conformer au droit international.

Refuser de prendre ces mesures, c'est se rendre complice de crime contre l'humanité et c'est violer la signature de la France de la Convention de prévention du génocide.

Plusieurs personnalités, Étienne Balibar, Sophie Bessis, Rony Brauman, Mona Chollet, Annie Ernaux, Edgar Morin lancent cet appel à retrouver sur le site de l'Union Juive pour la Paix et à signer ici :

Il y a urgence : un peuple est en train de mourir sous nos yeux.

Rassemblement à Privas tous les vendredis
à 18h00 esplanade Amédée Imbert *(en haut de l'ascenseur de la poste)*

VENEZ MANIFESTER VENDREDI 23 MAI !

Collectif privadois pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (AFPS 07/26, CGT Ardèche, Confédération Paysanne, Les Écologistes, FSU 07, LFI Privas, Libre Pensée 07/26, MRAP Privas, PCF Ardèche, RESF Privas...) avec l'ATELIER Fabrique d'imaginaires, la Librairie Lafontaine et des citoyen·ne·s atterré ·es.

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Samedi 17 mai 2025
Journée internationale de lutte contre les LGBT+phobies

L'IDAHOBIT est la journée mondiale de lutte contre les discriminations en direction des personnes LGBT+. Elle commémore la décision de l'OMS du 17 mai 1990, de retirer l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Cette journée a aussi pour objet de dénoncer les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+ et de revendiquer l'égalité de droits. Elle ouvre la plupart des marches des Fiertés.

L'homosexualité est toujours criminalisée dans 65 Etats et elle est passible de la peine de mort dans 12 pays. Dans plusieurs endroits du monde, les droits acquis sont en recul. Au Royaume-Uni, la Cour suprême vient de décider que la définition légale d'une femme repose sur son sexe biologique, ce qui remet en cause le droit fondamental à l'autodétermination de genre. Aux Etats-Unis, Trump interdit des termes liés au genre et aux LGBT+, supprime les mesures pour la diversité des droits LGBT+ et veut interdire aux entreprises européennes toute discrimination positive ou promotion de la diversité. Les atteintes aux droits des personnes LGBT+ ont également lieu en Hongrie, Slovaquie, Géorgie, Russie, Irak…

En France, la situation aussi est préoccupante. En 2023, les actes anti-LGBT+ ont augmenté de 13 points. Le monde du travail n'est pas en reste. Selon le baromètre 2024 LBGT+ de l'Autre Cercle, les expressions LGBTphobes ainsi que les discriminations et niveaux d'agression persistent :

- 3 employé·es LGBT+/10 déclarent avoir été victimes d'au moins une agression sur leur lieu de travail ;
- 1 employé·e LGBT+/2 a déjà entendu des expressions LGBTphobes au travail contre 39% des employé·es non concerné·es.
- 1 employé·e LGBT+ sur 4 déclare avoir été victime de discrimination de la part de sa direction
- 1% des personnes trans et non-binaires optent pour un coming-out partiel ou sélectif au travail, souvent par crainte de rejet, de discrimination ou d'harcèlement.
- 48% ne peuvent pas utiliser les pronoms de leur choix dans leur environnement professionnel.
- 1 personne trans ou non-binaire sur 8 relate avoir déjà quitté un emploi à cause de discriminations.

Présente dans de nombreuses entreprises et établissements, et sur les bassins de vie, la CGT est un rempart contre les discriminations de toutes sortes, dont celles LGBT+ et organise diverses initiatives spécifiques dont une journée d'étude le 17 juin à Montreuil à destination de tout·e syndiquée et des formations.

Cette année encore, dans un contexte où l'Extrême droite exacerbe les clivages et divisions de la société et des travailleur·es entre eux sur des motifs discriminants, la CGT appelle le monde du travail à participer massivement aux initiatives prévues dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les LGBTphobies du 17 mai (IDAHOT) et aux marches des Fiertés.

Ensemble le 17 mai pour porter les revendications pour l'égalité au travail et dans tous les domaines de la vie, et pour dire STOP à la haine anti LGBT+

Montreuil, le 7 mai 2025

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

Communiqué de presse

Transposition de la directive européenne pour la transparence salariale : la France doit être à la hauteur.

Alors que le gouvernement vient de présenter, ce jour, le cadre des concertations qui visent à transposer en France la directive européenne transparence des rémunérations, la CGT tient à rappeler l'urgence d'une réelle volonté politique et patronale pour réduire les inégalités salariales et professionnelles qui persistent en France.

Malgré les discours et les engagements répétés, la France accuse un retard préoccupant dans la transposition de la directive européenne 2023/970, qui impose des obligations ambitieuses en matière de transparence et d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Le gouvernement s'était engagé à avancer rapidement, mais force est de constater que les avancées concrètes se font attendre et que les mesures prises jusqu'ici n'ont eu que des effets limités sur la réduction des écarts salariaux.

La directive européenne, qui doit être transposée avant le 7 juin 2026, prévoit des obligations claires pour les employeurs :

- Publication des écarts de rémunération,
- Accès renforcé à l'information pour les salarié·es,
- Correction obligatoire des écarts injustifiés de plus de 5 %, et sanctions en cas de manquement.

Ces exigences sont indispensables pour garantir l'effectivité du principe « à travail de valeur égale, salaire égal » et pour lutter contre la discrimination persistante, notamment dans les métiers à prédominance féminine et les emplois à temps partiel.

La transposition de la directive transparence des rémunérations est un point de levier important pour avancer sur la lutte contre les inégalités salariales.
L'augmentation des salaires des femmes est un enjeu central dans l'émancipation financière des femmes, mais aussi un levier pour le financement de nos retraites puisqu'elle rapporterait 6 milliards d'euros dans les caisses permettant de financer l'abrogation de la réforme des retraites.

Cette concertation doit permettre d'en ouvrir d'autres d'urgence, si l'on veut agir réellement en faveur de la carrière des femmes et mettre fin au cumul d'inégalités existantes (discriminations salariales, faiblesse des grilles de rémunérations dans les métiers à prédominance féminine, surreprésentation dans les emplois à temps partiel...).

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

Ce cumul des inégalités est d'autant plus dévastateur au moment du départ en retraite, puisque les pensions sont 38% plus basses que les hommes, phénomène qui s'aggravera avec la réforme des retraites 2023.

Ainsi, nous demandons au gouvernement d'établir une stratégie globale en faveur des femmes par l'ouverture de concertations aboutissant à :

- **La revalorisation des métiers à prédominance féminine**, trop souvent sous-payés et invisibilisés ;
- **La reconnaissance des conditions de travail et de la pénibilité**, qui touchent particulièrement les femmes ;
- **L'interdiction du temps partiel subi**, qui reste un facteur majeur d'inégalités et de précarité ;
- **L'ouverture de négociations de branche** pour garantir des avancées concrètes et adaptées à chaque secteur.

Il est temps de passer des promesses aux actes. La réduction des inégalités ne pourra se faire sans une volonté politique forte, des moyens de contrôle renforcés, et la participation active des partenaires sociaux à toutes les étapes de la réforme. Nous appelons le gouvernement à respecter ses engagements, à garantir aux travailleurs·ses une transposition de la directive de haut niveau, et à ouvrir sans délai de véritables négociations sur l'ensemble des sujets qui touchent à l'égalité professionnelle.

Nous n'accepterons pas que cette concertation se transforme en outil de communication sans effet concret sur les inégalités salariales. La justice sociale exige plus qu'un affichage : elle nécessite des actes forts, des moyens, et une volonté politique claire.

Nous appelons l'ensemble du monde du travail à se mobiliser le 5 juin pour nos retraites, nos salaires, l'égalité salariale et nos emplois.

Montreuil, le 21 mai 2025

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

la cgt

Communiqué de presse

Retraite, égalité femmes/ hommes : qui veut tuer les droits conjugaux et familiaux ?

Les droits conjugaux et familiaux à la retraite assurent une redistribution, qui permet notamment de compenser une partie des inégalités entre femmes et hommes.

Ainsi les écarts de pension entre femmes et hommes sont de 38% mais ne sont plus « que » de 26% avec les pensions de réversion en cas de décès au sein d'un couple marié. De même les majorations de durée d'assurance accordent des trimestres pour avoir eu des enfants, principalement pour les femmes, contrebalançant, en partie, les incidences négatives sur leur carrière.

La réforme 2023 a considérablement dégradé l'effet positif des droits conjugaux et familiaux : repousser de deux ans l'âge de départ peut rendre inopérant les trimestres acquis via la MDA, deux ans représentant déjà 8 trimestres de vie au travail, volés sur les années à la retraite.

Histoire d'allumer un contrefeu en 2023, Elizabeth Borne avait missionné le Conseil d'orientation des retraites (COR) pour revoir les droits conjugaux et familiaux, mais «à budget constant», donc déjà avec des perdants et surtout des perdantes , si gain d'un autre côté. Cela est déjà absurde : étendre la pension de réversion aux personnes pacsées ne doit pas faire perdre par exemple aux personnes mariées.

Comme Emmanuel Macron a pris soin de casser l'impartialité du COR, en nommant l'ultra libéral Gilbert Cette à sa tête, les méthodes de travail reposent sur des questionnaires fermés indigents et les scénarios mis à l'étude par celui-ci vont encore plus loin dans la dégradation des droits.

Il se confirme que de nombreuses perdantes pourraient figurer chez les femmes aux pensions les plus modestes et ayant eu trois enfants : une baisse de 73 % de la pension est citée dans un modèle mis en avant.

De plus, les scénarios vont bien plus loin qu'un rééquilibrage à budget constant, il s'agit pour Gilbert Cette et la macronie de participer à la recherche d'économies au détriment de la solidarité.

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr

Le président balaye toutes les propositions, notamment celles de la CGT, pour améliorer les droits sans faire de perdant·es.

Précisions : la concertation dite « conclave » est censée traiter le sujet mais de façon opaque. Nul ne sait si cela sera traité et si cela influera sur le rapport du COR. La remise de celui-ci est prévue à l'automne en plein débat budgétaire, donc sous la menace de violentes coupes budgétaires dans les services publics et la protection sociale.

Mobilisons-nous, alertons sur ce qui se trame, dénonçons l'augmentation des inégalités, engendrées par la réforme 2023, notamment envers les femmes ! Le 5 juin soyons toutes et tous en grève pour l'abrogation de la réforme 2023 et revendiquer une réforme de justice basée sur les départs à 60 ans et la prise en compte de toutes les formes de pénibilité, dans tous les métiers, masculins ou féminins !

Montreuil, le 20 mai 2025

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES la cgt

Déclaration à la presse

Bruno Retailleau impose sa vision dogmatique et xénophobe au monde du travail

La CGT dénonce vigoureusement les listes régionales de métiers en tension publiées aujourd'hui et rédigées par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau.

En mettant sous sa tutelle le ministère du Travail et en piétinant le travail des acteurs sociaux qui souhaitaient voir ces listes régionales de métiers en tension répondre aux réalités de l'emploi et s'élargir à des pans entiers de l'économie française, Bruno Retailleau impose une nouvelle fois sa vision dogmatique et xénophobe de la société, interdisant à des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs étrangers d'exercer leur métier et d'occuper des emplois qui, pour la grande majorité sont essentiels à nos concitoyens.

Ainsi, les salarié·es étrangers travaillant dans les secteurs de la propreté, de la collecte et du traitement des déchets, de la restauration, de la logistique et bien d'autres secteurs économiques se verront dans la quasi-impossibilité de bénéficier d'un premier titre de séjour, de renouveler leur carte de séjour et donc de travailler en étant déclarés.

Bruno Retailleau n'a jamais caché son opposition à régulariser la situation administrative de centaines de milliers de travailleuses et travailleurs étrangers « sans papiers » qui occupent un emploi en France et qui payent leurs impôts et leurs cotisations sociales sans pour autant bénéficier des droits sociaux. Obnubilé par son ambition personnelle et surfant sur les thèses démagogiques et racistes de l'extrême-droite, le ministre de l'Intérieur s'en prend directement au monde du travail en stigmatisant les travailleuses et travailleurs étrangers, en leur niant le droit de travailler en toute légalité en France. Paradoxalement, sa décision de ne pas inscrire dans ces listes les secteurs économiques où les travailleuses et travailleurs étrangers sont les plus nombreux exacerbera (intensifiera) le dumping social et mettra en péril les droits sociaux de millions de salarié·es.

La CGT continuera de porter l'exigence d'une admission de plein droit au séjour au titre du travail pour toutes et tous les travailleurs étrangers sur simple preuve de travail, seule mesure de justice sociale qui réponde à la nécessité d'égalité des droits pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs de France.

Montreuil, le 22 mai 2025

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / presse@cgt.fr
© 2024 servicepresse.cgt.fr

Face aux pertes d'emplois dans l'industrie, l'UE doit agir plutôt que parler

La présidente de la Confédération européenne des syndicats (CES) a déclaré à la Commission européenne que le temps des discussions sur les licenciements croissants était révolu et qu'il était urgent de prendre des mesures pour protéger et créer des emplois de qualité.

Lors d'un « dialogue stratégique » organisé aujourd'hui par la Commission européenne à Bruxelles sur l'avenir de l'industrie chimique, Esther Lynch a déclaré aux commissaires que les mesures prises pour remédier à la crise, qui coûte en moyenne 500 emplois par jour dans le secteur manufacturier, étaient insuffisantes et les a appelés à présenter une stratégie industrielle européenne dédiée.

En tant qu'« industrie des industries », le secteur est confronté à la pression croissante de la concurrence américaine et chinoise, aux coûts élevés de l'énergie, à des décisions de gestion inadaptées et à la crise automobile. Le paquet « industrie chimique » doit prévoir des plans d'investissement pour revitaliser le secteur, protéger la production de molécules stratégiques et préserver des emplois de qualité en Europe.

Un million d'emplois

L'UE a perdu près d'un million d'emplois dans le secteur manufacturier, y compris dans le secteur chimique, entre 2019 et 2023. Le secteur manufacturier est désormais parmi les plus durement touchés par une multiplication par trois du nombre d'emplois perdus en raison de restructurations d'entreprises au cours des cinq premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2022. Le secteur chimique connaît des pertes d'emplois tout au long de la chaîne d'approvisionnement, avec des fermetures chez ExxonMobil et des plans de réduction d'emplois chez BASF, une crise dans le secteur des engrais (groupe Yara et Grupa Azoty) et des licenciements dans l'industrie pharmaceutique.

L'indice des directeurs d'achat montre que, contrairement aux années précédentes, ces pertes ne sont plus compensées par la création d'emplois, même de moindre qualité, dans le secteur des services. L'impact des droits de douane américains sur les produits chimiques et le regain d'austérité induit par les règles budgétaires de l'UE risquent de dégrader encore davantage les perspectives d'emploi en Europe.

Malgré cela, la Commission privilégie actuellement un programme de déréglementation qui pourrait faciliter encore davantage les licenciements des entreprises, plutôt que les mesures de soutien réclamées par les travailleurs de l'industrie lors de leurs manifestations à Bruxelles en février.

Lors de la réunion d'aujourd'hui, la CES a appelé la Commission européenne à proposer :

- Un programme de protection de l'emploi, similaire au programme « SURE » qui a permis de sauver des emplois pendant la pandémie, pour éviter des pertes irréversibles de notre capacité industrielle ;
- Une directive sur la transition juste qui garantit que les entreprises planifient proactivement le changement, en évitant les suppressions d'emplois à outrance et en garantissant aux travailleurs le droit à une reconversion rémunérée pendant le temps de travail ;
- La suspension des règles de gouvernance économique de l'UE pour permettre aux États membres d'adopter des politiques économiques visant à soutenir les investissements à long terme et la croissance durable.

La secrétaire générale de la CES, Esther Lynch, a déclaré :

« Chaque jour en Europe, environ 500 travailleurs qualifiés du secteur manufacturier perdent leurs moyens de subsistance sans aucune perspective d'emploi. Cette crise exige une action européenne, mais jusqu'à présent, la Commission européenne n'a pas pris de mesures à la hauteur de l'urgence de la situation.

Non seulement la Commission ne prend aucune mesure pour remédier à la situation, mais ses mesures d'austérité freinent l'investissement et sa focalisation actuelle sur la déréglementation risque de faciliter encore davantage les licenciements des grandes entreprises en période de ralentissement économique temporaire.

Chaque commissaire a été chargé de mettre en œuvre ce programme de déréglementation. Mais les millions de travailleurs inquiets pour leur avenir souhaitent que chaque commissaire se concentre sur la protection de leur emploi et le soutien des industries européennes.
Les syndicats saluent toujours un véritable dialogue social, mais le temps des discussions est révolu depuis longtemps. La Commission doit présenter un plan industriel européen pour protéger et créer de nouveaux emplois de qualité en investissant dans nos industries. »

Michael Vassiliadis, président d'industriAll Europe, a appelé la Commission européenne à présenter :

- Un Paquet Industriel Chimique convaincant, qui doit livrer un plan d'investissements pour revitaliser l'industrie, défendre la production de molécules stratégiques et préserver des emplois de qualité sur le continent.
- Un cadre réglementaire solide et sûr est nécessaire, qui respecte les normes environnementales et du travail, renforce la mise en œuvre de REACH et son approche fondée sur les risques, alloue davantage de ressources au processus d'enregistrement de l'ECHA et assure une application et des inspections plus strictes pour garantir que les lieux de travail et les travailleurs sont correctement préparés à l'exposition aux produits chimiques.

Judith Kirton-Darling, secrétaire générale d'IndustriAll Europe, a déclaré :

L'absence de politique industrielle européenne définie, conjuguée aux décisions des dirigeants de désinvestir en Europe et de privilégier le versement de dividendes, a fragilisé la compétitivité de l'industrie chimique face aux autres régions du monde. La situation est encore aggravée par l'interdépendance profonde des chaînes de valeur chimiques avec tous les autres secteurs industriels.

L'industrie chimique doit être reconnue comme stratégique, c'est pourquoi nous appelons à une loi ambitieuse sur les produits chimiques critiques. Ces investissements doivent être assortis de conditions sociales spécifiques afin de garantir la création d'emplois de qualité, de solides opportunités de formation pour accompagner les travailleurs dans cette transition, et une augmentation du nombre et de la qualité des apprentissages. Notre personnel hautement qualifié et résilient constitue notre avantage concurrentiel.

Bruxelles, le 12 mai 2025

Traduction automatique

L'Union européenne va réexaminer son accord d'association avec Israël : une avancée importante qui doit être menée à terme

Résolution adoptée lors du Comité exécutif du 21 mai 2025

Le Conseil européen des Affaires étrangères a décidé, le 20 mai, de réexaminer l'article 2 de son accord d'association avec Israël, au vu des graves violations du droit humanitaire à Gaza. La Confédération européenne des syndicats (CES), réunie aujourd'hui à Belgrade, appelle la Commission européenne à prendre les mesures appropriées une fois cet examen achevé.

Cette décision intervient dans un contexte de dévastation de la bande de Gaza par Israël, entraînant des morts, la destruction totale d'infrastructures et du bâti ainsi que des discussions en cours sur la déportation de la population gazaouie. L'article 2 stipule que « *le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques constitue un élément essentiel de l'accord* ».

Nous saluons cette décision, qui s'inscrit dans la lignée de notre résolution sur le commerce de l'Union européenne (UE) avec Israël et la Palestine, et appelons la Commission européenne ainsi que le Service européen pour l'action extérieure, chargés de vérifier la compatibilité des politiques du gouvernement de Benjamin Netanyahou avec le respect des droits fondamentaux, à proposer des sanctions, y compris la suspension de l'accord.

L'UE doit agir de toute urgence face à la gravité de la situation en cours à Gaza et en Palestine occupée. Reconnaître qu'une large majorité des ministres européens des Affaires étrangères est favorable à la réévaluation de l'application de l'article 2 de l'accord ne suffit pas. Nous exhortons la Commission européenne à mener ce processus à son terme, sans céder aux pressions qui chercheront à l'entraver.

La CES rappelle que les mesures commerciales nécessitent un vote à la majorité qualifiée, ce qui signifie que les vétos nationaux ne peuvent bloquer le processus. Des sources internationales fiables fournissent suffisamment de preuves pour que l'UE conclue que l'article 2 de l'accord d'association UE-Israël est violé.

La CES réitère son appel à un cessez-le-feu immédiat et permanent en vue d'un accord négocié entre Israël et la Palestine, qui aboutisse à une solution durable et pacifique à deux États, à l'ouverture des frontières à l'aide humanitaire et au plein respect du droit international. Nous condamnons les déplacements forcés et nous nous joignons aux appels pour la libération de tous les otages.

La CES condamne toutes les violations des droits humains à travers le monde et exprime sa solidarité avec les travailleurs et les syndicats dans toutes les zones de conflit. La CES et ses affiliés continueront de défendre la justice sociale et le respect du droit international comme base d'une paix juste et durable.

Plan de Formation de l'UD CGT 07 pour l'année 2025

PLAN DE FORMATION 2025 Union Départementale Ardèche			LEGENDE	Être acteur toute sa vie Outiller au mandat Outiller à la responsabilité	
Libellé	**Lieu**	**Durée**		**Dates**	**Legende**
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	La Voulte	1 jour		6 novembre	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Le Cheylard	1 jour		10 juin	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Le Teil	1 jour		25 février et 7 octobre	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	UD Privas	1 jour		19 juin	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Tournon	1 jour		18 avril	
Participer à la vie de la CGT mod.3 2024 (1er niveau)	UD Privas	3 jours		17 au 19 février	
Participer à la vie de la CGT mod.1 (1er niveau)	UD Privas	3 jours		19 au 21 Mars	
Participer à la vie de la CGT mod.2 (1er niveau)	UD Privas	2 jours		12 au 13 juin	
Participer à la vie de la CGT mod.3 (1er niveau)	UD Privas	3 jours		15 au 17 octobre	
Développer la démarche CGT mod.1 (2ème Niveau)	UD Privas	5 jours		24 au 28 novembre	
Développer la démarche CGT mod.2 (2ème Niveau)	UD Privas	5 jours		19 au 23 janvier 2026	
FORMATIONS PRUDIS - Conseiller.es Prud'Hommes					
Journée préparatoire AG CPH Aubenas janvier 2026	UL Aubenas	1 jour		octobre-novembre-décembre	
Formation BCO	UD Privas	5 jours		10 au 14 mars	
FORMATIONS DLAJ					
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil			avril	
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil			juin	
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil			octobre	
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil			décembre	
Conseiller du salarié (présentation du mandat)	UD Privas	1 jour		29 avril	
Conseiller du salarié (prise de mandat)	UD Privas	3 jours		du 3 au 5 septembre	
FORMATIONS SPECIFIQUES UNION DEPARTEMENTALE					
Collectif de direction (CE UD Ardèche)	A définir	3 jours		29 septembre au 1er octobre	
COGITIEL	Privas	2 jours		17 au 18 mars / 17 au 18 novembre	
Eco-CSE	Privas	5 jours		3 au 7 mars	
Santé, Sécurité et Conditions de Travail	Privas	5 jours		31 mars au 4 avril	
Combattre syndicalement les idées d'extrême-droite	Privas	2 jours		2 au 3 juin	
Agir contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)	Privas	3 jours		21 au 23 mai	
Formation avec les Instituts du Travail					
Mobiliser le code du travail (avec l'institut de formation syndicale de Lyon)	Privas	3 jours		1 au 3 décembre	
JOURNEES CARSAT					
Accident de Travail / Maladies Professionnelles	Privas	2 jours		A determiner	
RPS (Risques psycho-sociaux) TMS	Privas	2 jours		5 au 6 juin	
* NOUVEAUTES * FORMATIONS EN DIRECTION DES RETRAITé-es et PRE-RETRAITé-es					
Découvrir le syndicalisme retraité	Privas	1 jour		25 au 26 mars	
Union Locale d'AUBENAS					
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Aubenas	1 jour		7 février	
Comprendre sa fiche de salaire	Aubenas	1 jour		4 avril	
Comprendre sa fiche de salaire	Aubenas	1 jour		10 octobre	
Union Locale d'ANNONAY					
CoGiTiel	Annonay	2 jours		27 et 28 janvier	
Formation de formateurs	Annonay	5 jours		17 au 21 février	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Annonay	1 jour		19 mars	
NAO, gérer un conflit et rédiger un tract	Annonay	3 jours		26 au 29 mars	
Eco CSE	Annonay	5 jours		14 au 18 avril	
Défenseur, Conseillers du salarié	Annonay	5 jours		19 au 23 mai	
SSCT	Annonay	5 jours		2 au 6 juin	
Délégué Syndical	Annonay	3 jours		16 au 18 juin	
ECO-CSE	Annonay	5 jours		6 au 10 octobre	
Fiche de paie	Annonay	2 jours		14 et 15 octobre	
Développer la démarche CGT	Annonay	5 jours		3 au 7 novembre	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Annonay	1jour		12 novembre	
SSCT	Annonay	5 jours		17 au 21 novembre	
Retraites du Privé	Annonay	3 jours		26 au 28 novembre	
Participer à la vie de la CGT	Annonay	5 jours		1er au 5 ???	
RPS (Risques psycho-sociaux) CARSAT	Annonay	2 jours		date à définir	
Référent harcelement	Annonay	1 jour		date à définir	
USDSAS (Union Syndicale Départementale de la Santé et de l'Action Sociale)					
CSE - Comité Social d'Etablissement	Privas	5 jours		du 19 au 21 février et du 2 au 3 avril	
Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)	Privas	5 jours		du 30 septembre au 2 octobre et du 4 au 5 novembre	
Conseil Médical		3 jours		date à définir	
Journée d'étude					
Module formateur "S'impliquer dans la CGT"		1 jour		date à définir	
Conseillers du salarié		1 jour		date à définir	
CSDSP (Coordination Syndicale Départementale des Services Publics)					
Bulletin de salaire		1 jour		date à définir	
Différents contrats de la Fonction Publique		1 jour		date à définir	
Comité médical		2 jours		date à définir	
Statuts Fonction Publique		*5 jours*		date à définir	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)		1 jour		date à définir	

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/